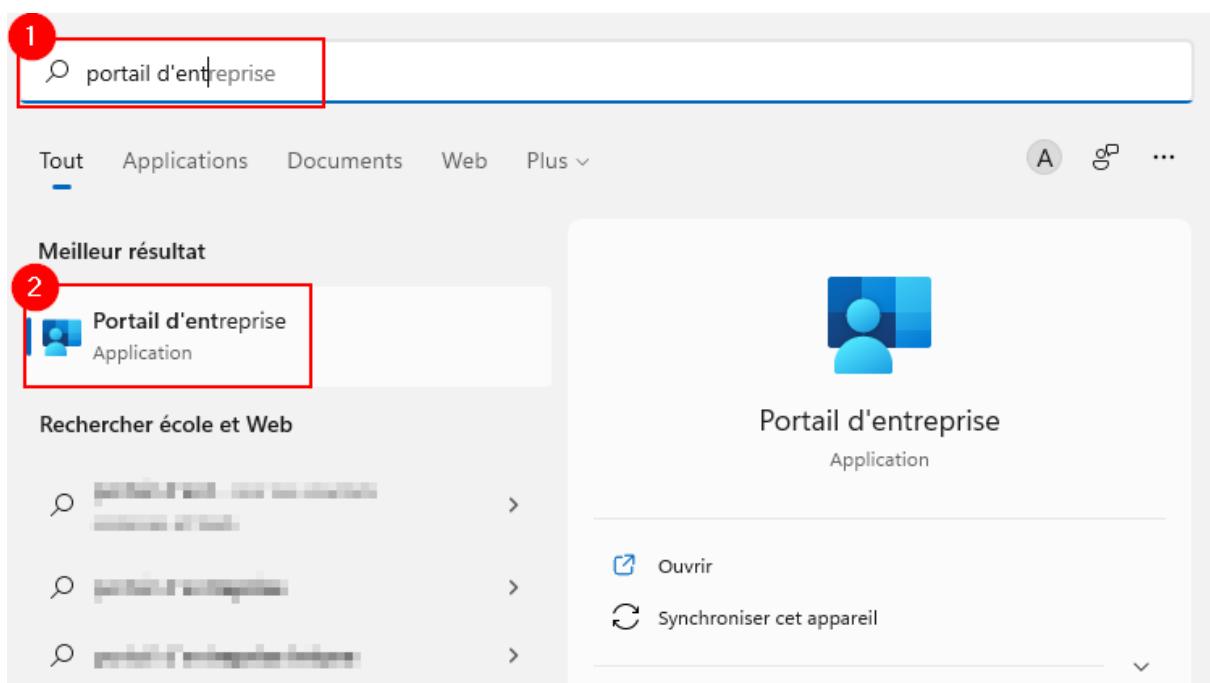


Comment installer une application via le Portail d'entreprise

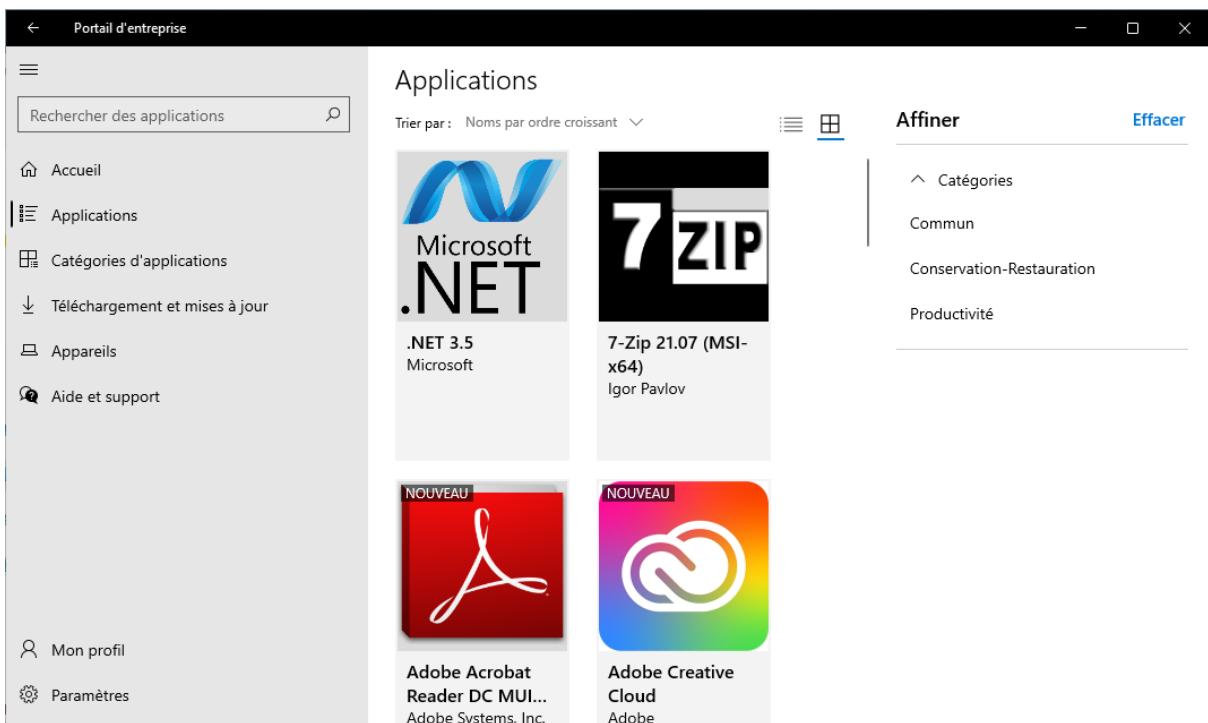
1. Cliquez sur le logo Windows en bas dans la barre des tâches



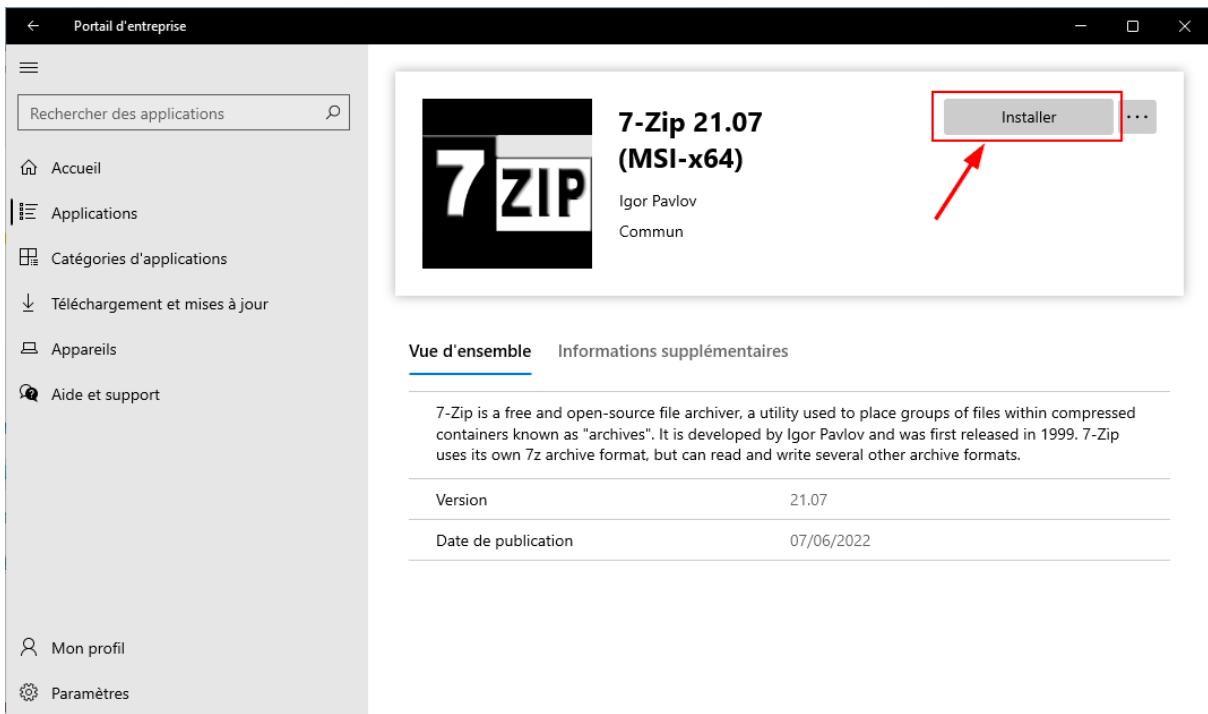
2. Entrez dans le champ de recherche **Portail d'entreprise**. Vous trouverez dans les résultats le logo du portail d'entreprise, cliquez sur ce dernier.
Si le portail d'entreprise est manquant, merci de suivre la procédure suivante.



3. Une nouvelle fenêtre s'ouvre, dans l'onglet **Applications** vous trouverez la liste des applications à votre disposition.

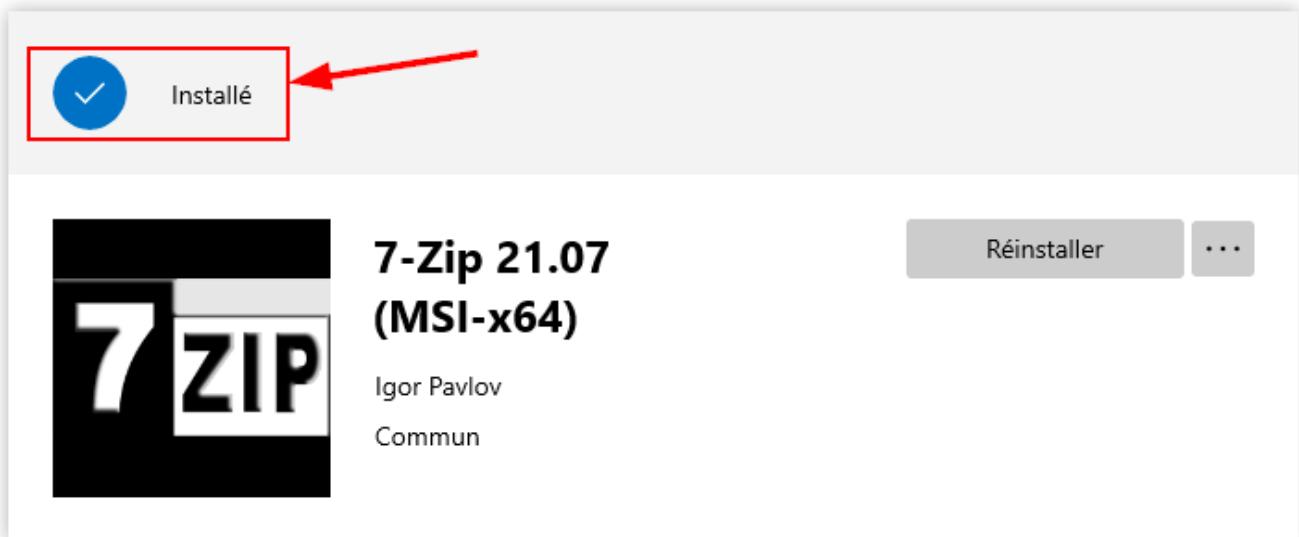


4. Sélectionnez l'application qui doit être installée puis cliquez sur le bouton **Installer**



L'installation se fait automatiquement en arrière-plan, vous n'avez pas besoin d'interagir.

Dès l'installation terminée, l'état sera affiché comme **Installé**. Vous pouvez fermer le portail d'entreprise et double-cliquer sur l'application que vous venez d'installer.



Adresse URL en ligne: <https://faq.he-arc.ch/article.php?id=345>